

BUREAUX : RUE NAIN, 1,

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr. ; Six mois, 23 fr. ; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. ; Six mois, 27 fr. ; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire

ANNONCES : 20 centimes la ligne RÉCLAMES : 25 centimes — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; à Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grand-Chaussée, et à Valenciennes de publicité industrielle, rue de Béthune, 6; à Paris, chez M. Havaas, Libraire-Général à Cie, place de la Bourse, 8; à Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine, 10.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 13, 7 38, 9 30, 11 11, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 18, 8 48, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 38, 4 48, 5 48, 8 13, 10 23, 11 45; Lille à Roubaix, 5 20, 7 00, 8 30, 9 55, 11 05, 12 57, 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05, 11 15; Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 7 12, 8 12, 9 46, 11 17, 12 17, 1 47, 3 33, 6 03, 7 28, 9 21, 11 02; Mouscron à Lille, 7 00, 8 00, 9 36, 11 05, 12 05, 3 21, 4 50, 5 53, 7 10, 9 10.

ROUBAIX, 2 AOÛT 1872

BOURSE DE PARIS

DU 2 AOÛT	
3 0/0	86 20
4 1/2	83 ..
5 0/0	87 50

(Voir à la troisième page les dépêches commerciales)

Les mineurs et leurs grèves

Un correspondant du Temps adresse à ce journal une lettre très-intéressante

« Beaucoup ont reconnu que le traitement des ouvriers dans les mines est susceptible d'améliorations, comme toutes les professions, du reste, dont l'ensemble constitue le problème social; mais toutes ont ajouté qu'étant données les conditions actuelles de l'industrie en général, les mineurs ont tort de se plaindre, surtout dans la forme violente qu'ils ont choisie. »

« Je ne puis mieux faire, pour vous communiquer mes impressions, que de reproduire ici les passages principaux des entretiens que j'ai eus avec les ingénieurs. Je commençai par témoigner mon étonnement de n'avoir pu me mettre en rapport avec des ouvriers capables de m'expliquer clairement leurs griefs. »

« C'est très naturel, me répondait-on, d'abord parce qu'il ne vous connaît pas, et ensuite parce qu'ils savent très bien qu'en réalité leur position est bonne. Ce n'est pas un argument que de dire : « Je veux six francs au lieu de cinq, et même davantage. » Cela ne saurait avoir de poids que si l'on prouvait que la compagnie ne fait pas à peu près son possible, ou si l'on avait réellement besoin d'augmentation. Mais ceux qui raisonnent savent bien le contraire, et quant aux autres, on les mettra en grève après l'augmentation comme avant. Des meneurs arrivent, menacent les uns, montent la tête aux autres, et tous finissent par dire : « Mettons-nous en grève; on ne sait pas ce qui peut arriver; si ça ne fait pas de bien, ça ne fera pas de mal. » N'a-t-on pas, dans quelques exploitations, répandu le bruit qu'au bout de neuf jours de grève, le gouvernement prendrait les travaux en main et laisserait tous les bénéfices aux ouvriers. C'est la politici que qui est au fond de tout cela. »

« Personne ne songeait à se plaindre, quand les compagnies voyant le feu prendre en Belgique, ont décidé d'elles-mêmes une légère augmentation; mais les meneurs voulaient le désordre à tout prix. »

« Les ouvriers disent cependant qu'ils ne sont pas assez payés, et je vois moi-même, dans vos relevés de salaires, que la moyenne générale est au-dessous des chiffres que vous accusez. »

« Parce que la moyenne générale comprend toutes les parties prenantes, même des petites filles qui ramassent des débris de houille à 0,50 par jour. Il faut tout voir. Si vous allez chez un mineur et qu'il vous montre son livret de solde, vous constaterez aussi de ces différences, et le mineur se gardera bien de vous dire, par exemple, qu'il a subi une retenue mensuelle de 10 ou 15 fr., et que cette retenue a pour but, tout en lui procurant pour 3 fr. par mois un loyer qu'il ne trouverait nulle part à un prix si minime, de le rendre, au bout de quelque temps, et sans intérêts, propriétaire de la maison qu'il habite. Il vous dira encore bien moins qu'il reçoit gratuitement tous les mois deux hectolitres de charbon pour son chauffage, que nous payons l'école à ses enfants, que nous avons organisé des débits à son usage, et que nous faisons venir, entre autres, des lards d'Amérique que nous lui laissons à 0,75 quand la même qualité se vend dans le pays 1,40. »

« Qu'on cite d'autres industries où les soins et les sacrifices soient les mêmes. On nous reproche la caisse de secours. Mais l'usage que nous en faisons n'a pas besoin, ce semble, d'être justifié, et, en tous cas, nous n'irons pas imiter la compagnie de Lens, qui a rendu la sienne à ses ouvriers. Qu'est-il arrivé? C'est que ce capital si utile s'est fondu en quot-parts à cents et quelques francs par tête, et que des nouveaux venus de quinze jours ont mis la main sur une épargne à laquelle ils n'avaient pas droit. Nous y viendrons peut-être. Mais alors no-

tre système changera, et l'ouvrier ne sera plus pour nous qu'un moyen, comme en Belgique, où, tour à tour, le patron manquant de commandes, renvoie le mineur sans s'occuper de ce qu'il va devenir, tandis que le mineur, quand l'ouvrage presse, dicte la loi au patron. Ce sera la guerre, mais ce n'est pas nous qui l'aurons voulu. »

« Vous ne me ferez pourtant pas croire que tout soit pour le mieux dans le meilleur des mondes. Il ne faut pas prouver que l'ouvrier ait de quoi vivre, surtout en raison du dur labeur auquel il est astreint. »

« L'ouvrier ne peut pas vivre! Eh! monsieur, vous ne faites que passer ici. Il faudrait y vivre vous-même, et suivre le mineur dans son existence. Non-seulement il vit, mais il peut économiser, et la preuve, c'est qu'il fait des dettes, non des dettes de consommation, mais des dettes d'argent, tant ceux qui lui prêtent savent que son état est bon. Maintenant, est-ce notre faute s'il dépense au cabaret un franc par jour et cinq le dimanche? »

« Autant que cela? — Parfaitement. Le matin, après avoir vidé deux œufs frais de vingt centimes dans son café, il aborde le genièvre et la bière, puis, en se rendant à la mine, deux ou trois autres verres. Au retour, il trouve sa femme qui souvent a négligé sa soupe, et il repart pour le cabaret. »

« Il faut convenir aussi que le séjour de la mine est plus fait pour donner le goût de l'alcool que celui de la famille. »

« Mais pas du tout. On descend à la mine à cinq heures; on remonte à une heure. La journée alors est libre. Dans quelle profession a-t-on autant de temps à donner au foyer domestique? Notez que ces huit heures on les emploie comme on veut, naturellement avec un salaire en proportion de la besogne. Mais n'est-ce rien que cette liberté qui rend l'homme comptable seulement envers lui-même? Cela ne vaut-il pas mieux que l'espece de discipline automatique qui règne dans certaines industries? »

« Oui, mais quel travail! — Voilà l'illusion répandue! voilà ce qui excite, au seul nom de mineur, la pitié des gens qui ont un peu d'âme. Mais il y a cent métiers plus pénibles... »

« On travaille à plat ventre. — Quelquefois, on accroupi; mais ce qui serait une fatigue intolérable pour vous devient si naturel au mineur, que vous le voyez aussi souvent sur ses talons que sur une chaise. »

« Et le manque d'air? — Il y a au fond des puits une ventilation tellement puissante que nous n'y garderions pas votre chapeau de paille. D'ailleurs, encore une fois, ce n'est que huit heures par jour. Aimez-vous mieux les verriers ou les cardeurs de laine? »

« Et le grimpage aux échelles! — Encore une fatigue pour les personnes qui n'y sont pas habituées. Mais nous autres, ingénieurs, moins rompus que nos ouvriers, nous le faisons à l'occasion. D'ailleurs, on remonte autant que possible dans les cages. Mais nous sommes tenus d'être prudents avant tout. »

« Ah! j'oubliais le chapitre des dangers. — Eh bien! il n'y en a pas plus qu'ailleurs, mais on en fait plus de bruit. Trois maçons tombent d'un toit, on en parle à peine. Trois mineurs tombent de deux cents mètres, on s'en occupe comme si, quand on se tue, la hauteur de la chute était une circonstance atténuante ou aggravante; sans compter que les accidents arrivent souvent par l'observation des règlements. Le mineur, en somme, ne pense pas plus au danger que le marin perché sur les vergues. »

« Enfin, c'est à donner envie d'en être... »

Mais je vous finirai cette conversation demain. P. S. — On dit tout tranquille à Anzin.

BULLETIN QUOTIDIEN

Le Journal officiel désavoue M. Barthélemy-Saint-Hilaire ou plutôt sa lettre aux conseillers d'arrondissement de Villefranche, dans laquelle comment s'exprime la feuille gouvernementale :

« Quelques journaux ont publié une réponse de M. Barthélemy-Saint-Hilaire à l'adresse de six membres du conseil d'arrondissement de Villefranche ont envoyée à M. le président de la république, et ces journaux se sont étonnés à bon droit qu'on eût remercié les signataires d'une pièce où se trouvent exposées les opinions les plus blâmables. Les réponses faites aux nombreuses adresses que reçoit la présidence ne peuvent être souvent que de simples formules où l'on doit se borner nécessairement à un accusé de réception et à quelques mots de politesse. »

« Si l'adresse des six conseillers de l'arrondissement de Villefranche avait été lue avec plus d'attention, c'est par un blâme sévère qu'il y eût été répondu, et il est à peine besoin de rappeler que M. Barthélemy-Saint-Hilaire n'a jamais partagé, à quelque degré que ce soit, les opinions qu'exprimait l'adresse qu'on a justement signalée à LA RÉPROBATION PUBLIQUE. »

Il résulte de cette note que le gouvernement blâme sévèrement et voue à la réprobation publique des vœux demandant : 1° l'instruction laïque et obligatoire; 2° l'amnistie des communards; 3° la dissolution de l'Assemblée.

Nous l'en félicitons sincèrement, mais que vont dire les six du Conseil d'arrondissement de Lille qui ont émis des « vœux » absolument semblables à ceux de leurs collègues de Villefranche? Les voilà frappés du même « blâme » et de la même « réprobation. » M. Thiers est bien ingrat! N'est-ce pas, Messieurs?

Les feuilles de Berlin et de Vienne affectent de parler beaucoup de la prochaine entrevue des trois empereurs d'Allemagne, d'Autriche et de Russie. Les organes de M. de Bismark s'appliquent à démontrer que cette entrevue fait pâlir notre succès financier.

Comme correctif à la satisfaction de la presse austro-allemande, la Morgen Post, tout en reconnaissant l'importance de l'entrevue des trois empereurs, est d'avis qu'il ne faut pas trop se faire illusion sur la solidité des rapports qui vont se nouer à Berlin. Elle rappelle les nombreuses marques d'antipathie contre l'Allemagne données par le grand duc héritier, qui aurait, en dernier lieu, positivement refusé, ajoute ce journal, une invitation formelle de la cour de Prusse, d'assister aux manœuvres de Berlin, invitation qui lui aurait été adressée sur le conseil du prince de Bismark. Au lieu de cela, le grand duc ira avec sa femme visiter la cour de Danemark, de sorte, dit la Morgen Post, que, au moment où Alexandre II rapportera de Berlin l'alliance avec l'Allemagne, son fils, le futur czar, reviendra de Copenhague avec des sentiments tout à fait opposés à cette même alliance.

Lettre de Paris

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

« Vous me dispensez, j'espère, de faire repasser sous vos yeux les millions d'actolîtres que notre Assemblée se jette à la tête depuis deux jours, au sujet des bouilliers de cru et des fraudes sur l'alcool. La Chambre paraît assez fatiguée que pourrait être vos lecteurs de cette interminable loi qui fait doublement désirer l'arrivée des vacances. Elle touche à son terme, puisque son article deux, le plus important, a été voté par 402 voix de majorité contre 129. Mais toutes ces discussions et tous ces scrutins ont passé sous nos yeux au milieu d'un tel bruit de conversations particulières, qu'il nous a été impossible de rien entendre, pas même un très-spirituel discours de M. Dupuy (il n'en fait pas d'autres.) »

« En réalité, l'attention de la Chambre est ailleurs. Je vous ai signalé l'étrange inspiration qu'avait eue M. de Goulard, en mettant le succès de l'emprunt sous le patronage de la République. Au moment où ces singulières paroles échappaient à notre ministre des finances, la commission de prorogation de l'Assemblée venait de terminer son travail. Après avoir entendu l'explication pacifiques et conservatrices de M. Thiers, le rapporteur, M. Saint-Marc Girardin, avait rédigé un rapport qui marquait le beau fixe et semblait devoir dispenser M. de Belcastel de son interpellation. Mais, en prenant connaissance du discours de M. de Goulard, le rapporteur a cru devoir rengainer sa prose, et la commission ne s'est pas sentie de force à transmettre à l'Assemblée le coup d'ass-persoir qu'elle venait de recevoir du chef du gouvernement. M. Thiers a donc été prié de vouloir bien donner de nouvelles explications au sujet du discours de son ministre. C'était hier, pour trois heures de l'après-midi, que l'entrevue était convenue. »

« Les choses en étaient là quand un de nos honorables, en jetant les yeux sur la Décentralisation, de Lyon, y trouva une correspondance de M. Barthélemy-Saint-Hilaire avec le conseil d'arrondissement de Villefranche. La signature du ministre in partibus a le don de faire dresser les oreilles. Il y avait de quoi. Car, si vous avez lu cette correspondance, vous avez pu voir que les conseillers d'arrondissement félicitaient le chef du pouvoir de sa politique républicaine, demandaient l'amnistie pour les détenus politiques, et, avec le rappel des coupables, un congé définitif pour nos députés. Le confident de M. Thiers accusait réception de cette lettre et remerciait chaudement. »

« Nouvelles réclamations à la Présidence. Cette fois, M. Thiers n'a peut-être pas jugé prudent d'endosser tant de responsabilités à la fois. Les questions de la commission auraient peut-être été trop indiscrettes. Il a préféré s'en tirer par une ambassade. A 4 heures, M.